

PROBLEMATIQUE DE LA LITTERATURE ORALE*

par *Lilyan KESTELOOT* (Dakar)
(Commentaire de Jean-Marie GRASSIN)

Comme le signale Lilyan Kesteloot au début de sa communication, les littératures africaines n'occupent pas la place qui pourrait être la leur dans des cursus universitaires d'Europe et d'Afrique ; il faudrait pourtant signaler aussi l'essor qu'elles ont connu depuis une dizaine d'années. Comme discipline dégagée des positions nationales dominantes et de l'idéologie des littératures-mères, par sa tradition d'études interculturelles et par ses capacités de mise en relation de systèmes différents, la littérature comparée y a joué un rôle plus important qu'on ne l'a dit ; le renouvellement de ses orientations permettra sans doute le développement des études africaines comparées. Les propositions méthodologiques de Lilyan Kesteloot sur la littérature orale sont donc particulièrement opportunes.

Lilyan Kesteloot invite les littéraires à s'intéresser à l'oralité. En effet, les thèses sur les littératures africaines écrites en langue européenne sont surabondantes et répétitives. Les travaux de littérature orale ont cependant été laissés à l'initiative des ethnologues et des linguistes ; ceux-ci tâtonnent encore. Le débat sur les genres en Afrique par exemple ne semble pas aboutir à de solution généralement admise. Les linguistes perçoivent mal le « niveau littéraire » du texte (le dit niveau restant à préciser). Par défaut, selon nous, de perspective comparatiste permettant d'apprécier l'écart entre les cultures d'origine et la société moderne, la présentation socio-historique encadrant le texte et les différentes traductions ne réussit pas toujours à rendre le texte intelligible pour son destinataire moderne ; l'insuffisance de ces commentaires ne tient justement pas à un présumé excès de comparatisme (Lilyan

* Le texte de cette communication est publié dans *Mythe et Littérature africaine*, numéro spécial (54-55) de l'*Afrique littéraire* (4^e trimestre 1979 - 1^{er} trimestre 1980), pp. 38-48.

Kesteloot dénonce à ce sujet des allusions à des Blanche Neige africaines et des utilisations fâcheuses de la symbolique freudienne dans l'imaginaire africain). Les études thématiques à tendance structurales, quant à elles, ont pu commettre des abus de classification faute d'avoir replacé les documents dans leur contexte. Par ailleurs les qualités esthétiques sont mal perçues et la stylistique est sacrifiée (et Lilyan Kesteloot elle-même de battre sa coulpe pour l'établissement, la traduction et l'analyse de *Kaydara* et de *Da Monzon de Ségou* qui, rétroactivement, lui semblent accorder une part minime à l'analyse littéraire). Les techniques d'approche littéraire du texte oral restent donc encore à éprouver.

La médiocrité de certains commentaires invite Lilyan Kesteloot à insister sur trois points de méthode sans lesquels les travaux de littérature orale ne pourraient être tenus pour scientifiques.

On ne peut d'abord travailler valablement que sur des textes authentiques ; la réécriture de contes peu ou mal référencés, les adaptations pour jeunes, les constructions hybrides, les textes résumés, amplifiés ou embellis ne peuvent offrir une base utile pour l'étude de l'oralité.

Il importe aussi de recueillir le texte auprès de véritables détenteurs de la tradition, à l'exclusion des enfants, des écrivains occidentalisés, des manipulateurs de textes hybrides à la manière de Guy Menga ou d'Amos Tutuola. Il faut s'adresser à la catégorie socio-professionnelle, au représentant de l'un ou l'autre sexe, au membre de la classe d'âge susceptible d'avoir le mieux conservé le texte. Le témoin doit s'exprimer dans sa propre langue et son texte doit appartenir à sa culture d'origine.

Si l'on doit enfin interpréter un texte de littérature orale dans son contexte socio-historique, il importe d'identifier avec précision le groupe émetteur. On évitera ainsi d'expliquer un texte d'une culture par des éléments d'une autre culture (ce serait sans doute un acte de « comparatisme hâtif » dénoncé par Lilyan Kesteloot). En questionnant la collectivité qui a produit le texte ou pour qui il a été produit, on pourra déterminer si le texte est un reflet d'une institution ou d'une obligation morale, s'il voile et révèle à la fois certains conflits séculaires, ou encore s'il fonctionne comme « défouleur de tensions » au sein du groupe.

Lilyan Kesteloot présente ensuite, comme exemple d'étude en littérature orale sainement menée, un conte lébou du Sénégal qui conteste radicalement un mouvement historique irréversible. Elle distingue ici un genre *mythe* dans la littérature orale distinct du *conte*, proche par la structure mais différent par la fonction ; de prime abord, le texte en question se présente comme un de ces « mythes étiologiques » dont l'argument sert de prétexte à un message occulté par une boutade (« Pourquoi certaines filles restent célibataires »). Lilyan Kesteloot projette ensuite le récit sur un tableau formé de l'axe diachronique qui le distribue en fonctions (Propp) et de l'axe synchronique détaillant les niveaux d'interrogation. En fin d'analyse, elle conclut « qu'il s'agit bien d'un mythe dans la mesure où ce récit concerne le groupe tout entier et non une catégorie sociale particulière ou un problème particulier ». Le thème du récit, le célibat féminin, est en réalité l'occasion d'affirmer l'identité de la communauté lébou. Il s'agirait en l'occurrence d'un mythe

conservateur de défense, dernier sursaut d'une communauté condamnée dans sa personnalité.

La démonstration de Lilyan Kesteloot met en évidence le rapport du mythe au social au terme d'une démarche en trois temps ; elle dresse d'abord l'inventaire des questions que le tableau synchronique-diachronique suggère, des conflits ou contradictions qui s'en dégagent. Elle passe ensuite à l'analyse socio-historique du groupe concerné pour chercher des réponses aux dites questions et la raison des contradictions. Elle peut enfin étudier la portée réelle dans la vie de la société qui l'utilise. L'étude de textes oraux est pour Lilyan Kesteloot un moyen de mieux connaître la société en question (« Ce récit nous a donc conduit à sonder le passé d'un peuple, et à nous interroger sur son avenir »).

Le mérite de cette présentation est d'abord de mettre l'accent sur des préalables sans doute évidents, mais qui avaient besoin d'être rappelés. L'important est que le texte oral (pas seulement le mythe) doit être considéré dans son environnement socio-culturel. Cela ne doit pas exclure, doit même appeler, selon nous, une intention comparatiste et le recours à des techniques d'analyse ou à des notions établies dans d'autres contextes culturels. Le moyen de faire autrement ? (Lilyan Kesteloot, qui déplore l'utilisation de la symbolique freudienne, en appelle opportunément à Propp et Lévi-Strauss dont la pensée n'appartient pas plus au système mental de l'Afrique orale).

Les textes transcrits et remaniés publiés en Afrique et en Europe que dénonce Lilyan Kesteloot ne relèvent plus de la littérature orale ; ils n'en sont pas pour cela dépourvus d'intérêt, à condition qu'on ne les considère pas pour ce qu'ils ne sont pas. Mais ils peuvent être analysés de manière analogue. Ce sont des productions écrites de la culture moderne occidentalisée avide de récupérer ou de préserver en son sein certains biens culturels du monde de l'oralité ; elles sont donc à considérer dans le contexte socio-culturel contemporain de l'écriture et non dans l'oralité. Il est d'ailleurs significatif qu'elles soient mal référencées quant au groupe ethnique d'origine. Elles n'ont d'existence que dans la modernité.

C'est d'ailleurs dans cet environnement que se situe le discours du critique en littérature orale. Lilyan Kesteloot parle de littérature orale à l'extérieur du système. Ce n'est pas une Lébou qui parle des Lébou aux Lébou, mais une universitaire occidentale qui décrit la parole des Lébou aux Occidentaux et aux Africains scolarisés à l'occidentale. C'est bien cet écart entre le sujet et l'objet qui rend la conscience comparatiste indispensable. Elle permet de savoir de quel lieu on parle sur quoi et de dissiper des illusions néfastes. Une critique sur la littérature orale implique presque toujours un passage par la transcription et la traduction, donc par l'écriture. Il est d'ailleurs à noter que dans l'exemple - démonstration qu'elle nous propose, Lilyan Kesteloot ne travaille pas à proprement parler sur un document oral ; ne connaissant apparemment pas assez bien le parler lébou, elle a eu recours au truchement d'un (e) de ses chercheurs. Elle ne s'en explique pas. Le texte traduit à fins d'étude appelle lui-même une analyse comparatiste préalable afin de résoudre tout ce qui peut faire problème en français (emploi des temps, référents déplacés, réduction ou amplification). Le travail de

seconde main interdit malheureusement l'étude stylistique qui offrirait un accès à l'esthétique du texte. L'écart qui sépare le texte oral produit en langue ethnique de la critique écrite en français s'apparente à la distance qui oppose le récit fondateur d'une foi exprimé par le croyant, et la description comme mythe du même récit par un commentateur extérieur. Ainsi l'étude de la littérature orale rejoint fondamentalement par cette distanciation la problématique du mythe, et c'est particulièrement sensible dans le domaine des littératures africaines orales comme des littératures écrites.

Lilyan KESTELOOT

Commentaire de Jean-Marie GRASSIN (Limoges)